

Quelques changements de délégués

Patrick Petit remplacera Guillaume Gendraux démissionnaire, pour siéger au **SMAEP 4B**, en qualité de Suppléant d'Arthur Jones, Titulaire. **Pascal Truteau**, lui aussi candidat, remplacera Sylvie Magnain qui lui cède sa place, pour siéger au SMAEP 4B, en qualité de Suppléant de Joël Proust, Titulaire.

Sylvie Magnain remplacera Guillaume Gendraux pour siéger au **SIEDS** en qualité de Suppléante de Marielle Delaire, Titulaire.



Terre Saine, votre commune et vous

Depuis le 1er janvier 2017, la loi interdit les pesticides chimiques pour l'État, les collectivités locales et les établissements publics.

Notre commune s'était déjà engagée à réduire l'usage de ces produits, avec sa décision unanime en Conseil Municipal du 27 juillet 2009, de s'inscrire à la charte « Terre Saine ».

Il existe essentiellement trois types de pesticides : les herbicides, contre les mauvaises herbes, les insecticides, contre les insectes, et les fongicides, contre les maladies causées par les champignons. **Tous les pesticides sont néfastes.** Ils peuvent provoquer des intoxications aiguës ou chroniques et ils contaminent les nappes phréatiques et donc la qualité de notre eau.

On ne peut plus douter que **l'interdiction des pesticides soit essentielle pour notre santé et pour la biodiversité.**

Pour les particuliers, la vente en libre-service des pesticides chimiques n'est plus autorisée ; ces produits ne seront livrés qu'après un conseil personnalisé donné par un vendeur certifié et, à partir du 1er janvier 2019, les pesticides chimiques seront interdits pour les particuliers aussi.



Pour info, à la date du **28 février**, **374 communes** de l'ex-région « Poitou-Charentes » étaient signataires de la charte Terre Saine « Votre commune sans pesticide » et 20 communes, dont **Chef-Boutonne**, avaient **3 papillons**.

Un site à consulter pour plus d'infos : www.terresaine-poitou-charentes.fr



Qu'est-ce que le débernage ?

L'entretien des chemins passe par le **débernage**.

Le débernage des chemins communaux ou des routes départementales est l'action d'enlever les bas côtés terreux de part et d'autre de la bande de roulement sur lesdits chemins ou routes.

En effet, le passage des véhicules pousse progressivement des amas de terre ou de sable sur les bas côtés de l'emprise de la route. Ces espaces sont aussitôt colonisés par de l'herbe ; ce qui donne une impression de beauté à un chemin. Mais celle-ci a un revers car **plus les herbes poussent, moins les évacuations d'eau sont possibles.**

Le chemin ne peut plus évacuer l'eau qu'il reçoit et si l'eau reste stagnante sur le **chemin**, il est évident qu'il **se détériore** beaucoup plus vite. N'oublions pas que l'hiver, l'eau et le gel sont deux éléments de « Dame Nature » qui accélèrent rapidement la dégradation des routes et chemins.

Pour empêcher ces inconvénients, nous devons avoir recours à l'action de débernage qui consiste par un moyen mécanique, à enlever le surplus de terre et de sable sur les bas côtés des chemins.

La nature reprend vite ses droits et la verdure sera vite de retour.

Au cours de cet hiver, nous avons déberné 8 km.

Et si c'était pour vous ?

Notre marché du samedi matin est une institution pour notre commune. Nous souhaitons aujourd'hui **étouffer l'équipe** de placiers qui gère de manière efficace ce marché. Nous sommes donc **à la recherche d'une ou plusieurs personnes** qui pourraient intégrer le service. Pour cela, un sens du relationnel est nécessaire.

Si vous souhaitez postuler pour cette fonction rémunérée, veuillez **contacter la mairie**, soit par courrier soit par téléphone.



Pêcheurs : A vos lignes ! Prêts ? Pêchez !

L'ouverture de la pêche dans l'étang du château de Javarzay a eu lieu le samedi 25 Février pour les détenteurs de cartes annuelles et le dimanche 26 Février pour tous les pêcheurs. De février à mai et de septembre à décembre, l'étang sera ouvert tous les jours, **sauf le mardi**. En juin, juillet et août, il n'y aura pas de jour de fermeture. Tout au long de la saison de pêche, les cartes annuelles ou journalières sont vendues chez les dépositaires suivants : les boulangeries Maître et Vacher, Le Sèvre, Mag'Presse et Stock Fouille ainsi qu'à la mairie. Merci à ces commerçants pour leur collaboration.

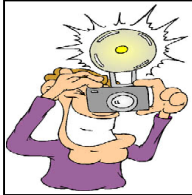
Le tarif reste le même qu'en 2016. Le **règlement 2017** est consultable sur les panneaux d'affichage à l'étang, à la mairie (tél 05.49.29.80.04) ainsi que sur le site internet de la commune : www.chef-boutonne.fr

Toujours des travaux en perspective

La valorisation du patrimoine communal est l'une des priorités des élus. Après avoir rénové le hall d'accueil et les toilettes du Centre Culturel en 2015 et 2016, **2017** verra de **nouveaux petits chantiers** se réaliser. Tout d'abord, **la terrasse** devant la salle Raymond Quiard et les gîtes, sera totalement rénovée en avril, en béton désactivé. **La cuisine** de la salle principale sera entièrement repeinte durant la même période.

La salle Camille Ricard au Centre Culturel sera elle aussi rénovée, durant l'été.





Objectif : La Brume !

Après le thème « Promenades et découvertes Chef-Boutonnaises » du concours photos 2016, vous pourrez, cette année encore, montrer vos talents derrière un objectif à travers la campagne Chef-Boutonnaise.

« **La Brume !** » est le thème retenu pour 2017.

Nous espérons que ce thème saura inspirer les photographes amateurs. Plus de renseignements au 05.49.29.80.04.

Deux visites, des expositions, des travaux...

Comme chaque année, le **musée du Château de Javarzay** ouvre ses portes à Pâques. Le temps des expositions artistiques est donc aussi de retour. Car ce lieu, classé monument historique, en est l'écrin depuis de nombreuses années. Les travaux actuellement en cours sont l'occasion justement, de le rendre encore plus accessible au public et de le préserver aujourd'hui, afin que demain, il continue à exister et à être l'un des joyaux de notre commune.

L'ouverture est donc prévue le samedi de Pâques, **le samedi 15 avril**.

Que trouvera le visiteur dans ce château ? une visite libre « **au fil du temps** » durant laquelle il découvrira une collection de plus de 400 coiffes et bonnets, des scènes de la vie d'autrefois, mais aussi la vie du grand industriel Jean-François Cail. Une autre visite « **au fil du patrimoine** » conduira le visiteur muni d'un audio guide vers les abords du château, sa chapelle, son arborétum, l'Eglise Saint-Chartier, le porche de l'ancien prieuré, la grange aux souvenirs, la maison des lavandières et la Boutonne.

Si le visiteur peut se promener et mieux connaître le château, il peut aussi s'intéresser aux œuvres exposées au rez-de-chaussée dans la salle où sont accueillis durant la saison, des artistes dont les œuvres variées représentent tous les aspects de la création.

Ils se succéderont durant la saison, et nos prochaines parutions vous renseigneront sur les dates et les artistes présents.

Les premiers qui seront présentés, **du 15 avril au 1^{er} mai 2017** sont **Howard Needs et Régis Brunet**. Ces deux photographes se sont intéressés à un patrimoine spécifique, celui de nos campagnes et donc son environnement, la nature, en lien étroit avec le sol et les arbres. Cinq thèmes sont traités, l'eau, la terre, le feu, l'air et le fait religieux. Ces artistes ont réuni plus de 700 photographies dans le livre « Maisons Paysannes et Patrimoine de Pays en Deux-Sèvres » (Geste Editions). Le message contenu dans ces photographies est que le « progrès » et les nouvelles techniques ou technologies ont pu faire évoluer cette harmonie qui règne ou régnait dans ces éléments architecturaux naturels, modestes certes, mais précieux témoins du cadre quotidien qui trop souvent, échappe à l'attention. Ne faut-il pas alors, veiller à la préservation de ce petit patrimoine bâti et à son histoire, afin qu'elle perdure le plus longtemps possible ? **Beaucoup de bonnes raisons pour pousser la porte du Château...**



Un outil pédagogique

Depuis quelques années la municipalité s'est dotée d'un **radar pédagogique**. Vous avez pu le voir sur tous les axes de circulation du territoire communal.

A vous, il donne en instantané votre vitesse de circulation, ce qui vous permet de vous situer par rapport au code de la route.

A nous, il permet de connaître un certain nombre de paramètres :

- 1) le nombre de passage de véhicules pendant la période de pose à un endroit donné
- 2) le nombre de passage de véhicules par jour
- 3) le nombre de véhicules circulant à une vitesse supérieure par rapport à la vitesse autorisée sur le tronçon considéré (30, 50, 70 ou 90 km/h)
- 4) la vitesse moyenne des automobilistes sur ledit tronçon
- 5) la vitesse maximale.

Il ressort globalement de ces périodes de comptage que, quelque soit le tronçon, **la vitesse moyenne est correcte mais que certains automobilistes ont malheureusement un comportement inapproprié, voire dangereux.**

La commune économise l'électricité

La maîtrise de l'éclairage public est une source importante de réduction des consommations électriques.

La vétusté des installations étant la principale cause de la surconsommation, l'Agence de

l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (**ADEME**) incite les collectivités à renouveler leur parc.

Chef-Boutonne a déjà profité de leurs conseil et subvention.

L'investissement initial nécessaire à la rénovation du parc d'éclairage public peut sembler important mais il faut désormais raisonner en coût global et tenir compte du fait que l'éclairage public représente 37% de la facture d'électricité des collectivités locales et bien sûr, que le coût de l'électricité continue à augmenter.

La 3^{ème} et dernière tranche du programme de rénovation de l'éclairage public **a été votée à l'unanimité** au Conseil Municipal du 20 février. En 3 ans, ce sont **150 000 €** qui auront été investis pour la rénovation de 247 points lumineux.

Avis de recherche

La Nouvelle République et **Le Courrier de l'Ouest** recherchent des correspondant(e)s :

- vous aimez les contacts et êtes à l'aise dans l'expression écrite
- vous vous intéressez à la vie locale
- vous avez un moyen de locomotion
- vous disposez d'un appareil photo numérique et d'une connexion internet. **Alors, cette activité d'appoint peut vous intéresser. Contacts :**
- nr.niort@nrco.fr ; tél 05.49.77.27.77
- christophe.ricci@courrier-ouest.com ; tél 06.76.49.31.90.

Une nouvelle action de broyage

Une nouvelle journée de broyage est prévue **le vendredi 10 mars de 10h à 16h** au terrain communal route de Gournay.

Un agent sera présent. Chacun repartira avec ses broyats.

Pour ceux qui le souhaitent, il sera possible également de récupérer de la terre.

Cette opération est une démarche écologique. Tous les végétaux issus des tailles procurent des amendements de qualité visant la protection des plantations.



Les « Caryl » en concert exceptionnel à Chef-Boutonne

Le Comité des Fêtes du Chef Boutonnais en partenariat avec Intermarché organise **un concert le 28 Avril dans le pré de la foire** de Javarzay avec à l'affiche **Ronnie Caryl**, guitariste et ami proche de Phil Collins. Il effectuera à Chef-Boutonne son dernier concert en France avant son départ pour une tournée mondiale avec le chanteur que l'on ne présente plus.

En 1ère partie, dès 20 h, **Zoé Caryl**, sœur de Ronnie Caryl et connue sous le nom de Mc Kenzie.

Caractère exceptionnel de ce concert : le frère et la sœur sur la même scène, ce qui n'est arrivé que rarement dans leur vie d'artiste.

Prix de la place (**en vente dès le 15 Mars**) : 12 € (gratuit pour les - de 15 ans) à retirer auprès d'Intermarché ou en contactant **le Comité des Fêtes au 06.43.83.73.07**. Attention : le nombre de places est limité.

L'Art avec un grand A au rendez-vous à Chef-Boutonne !!!

Le Foyer Culturel (14 sections, 300 adhérents), organise la **6^{ème} édition de la Biennale des Métiers d'Art**, qui a pour thème « **Métamorphose, art et récupération** ». Cette manifestation qui existe depuis 2007, se tiendra **les 25 et 26 mars** et elle connaît un certain rayonnement. En effet, si jusqu'alors les exposants venaient en priorité du Poitou-Charentes, il n'en est pas de même cette année, puisque des artistes viendront aussi des Landes, de la Dordogne, la Gironde, la Haute-Vienne, la Vendée et la Loire-Atlantique.

Elle est menée en partenariat avec **les Meilleurs Ouvriers de France** (dont Max Quiard) et **les Compagnons du Devoir** depuis 2009, et avec l'aide surtout de très nombreux bénévoles qui s'investissent sans se ménager pour en assurer la réussite. Sans leur appui fidèle, rien ne serait possible. L'édition 2015 de la Biennale avait enregistré la venue de 1 900 personnes dans notre commune.

42 exposants seront présents, **dont 34 nouveaux**, et dont l'activité va de la sculpture (tous supports) au travail du papier par exemple, mais aussi de la céramique aux techniques de l'illustration. C'est dire que, grâce aussi à cette variété et à ces techniques élaborées, la notoriété de la biennale progresse, et que le bouche à oreille permet aussi son rayonnement, au-delà de notre région.

La journée du 24 mars sera consacrée à l'accueil de jeunes pour une « information sur la formation ». Les collégiens de Brioux sur Boutonne, Sauzé-Vaussais, Melle, Lezay et Chef-Boutonne y sont conviés. Ces élèves seront renseignés sur les métiers d'art et les filières d'orientation.

Il reste à souhaiter que le **plein succès marque cette édition 2017**, tant pour promouvoir notre commune, que le travail immense des bénévoles, celui des exposants, artistes dans leur domaine, afin que les métiers d'art soient mieux connus et considérés à leur juste valeur, en permettant à certains jeunes, d'en avoir compris l'intérêt et la spécificité, en mettant leur talent à leur service.

Profitez tous de cet événement local.

Des nouvelles de la Communauté de Communes

78 communes, 48 000 habitants, 107 délégués titulaires.

Cette nouvelle CDC est donc devenue réalité au 1er janvier.

Bertrand Devineau en a été élu **Président**, lors du Conseil Communautaire du 9 janvier.

Le vote du bureau, composé de 26 membres, soit **15 vice-présidents et 11 membres délégués**, a eu lieu le 16 janvier.

A noter que **5 vice-présidents** sont issus de **Cœur du Poitou** et que **Fabrice Michelet** a été élu **1er vice-président en charge des Finances**.

De jeunes électeurs

La municipalité organise **une Cérémonie de Citoyenneté** destinée à remettre les cartes d'électeur aux jeunes de 18 ans. Ce geste symbolique a pour but de responsabiliser ces nouveaux citoyens à l'importance que revêt le vote dans notre démocratie.

44 jeunes sont invités le 25 mars à 11h (E. Voltonia, Place du Petit Maure) pour recevoir cette carte en présence des élus et des représentants de la commission.

MARS	AGENDA
Vendredi 10	Broyage - Terrain communal, route de Gournay - 10h à 16h (voir article)
Samedi 11	Concours de belote - Amicale des Sapeurs Pompiers - Salle R. Quiard - 14h
Dimanche 19	Assemblée Générale - Amis du Château - Centre Culturel - 10h
Samedi 25	Concours Truites - PECH - Etang communal de Javarzay
Samedi 25	Cérémonie de Citoyenneté - Espace Voltonia - 11h (voir article)
Samedi 25 et Dimanche 26	Biennale des Métiers d'Art - Foyer Culturel - Lycée JF Cail, Centre Culturel, Salle d'exposition du château et Salle Raymond Quiard (voir article)
AVRIL	
Samedi 1er	Théâtre « Lettres Croisées » - ARBRES - Centre Culturel - 20h30
Mardi 4	Choucroute - La Source - Salle Raymond Quiard - 12h
Samedi 8	Soirée Années 80 - Anim'à Soirée - Salle Raymond Quiard - à partir de 21h30
Samedi 15	Ouverture du Musée du Château de Javarzay (voir article)
Du 15 au 30	Photographies - Salle d'exposition du château (voir article)
Samedi 22	Concours Truites - PECH - Etang communal de Javarzay
Dimanche 23	Elections Présidentielles - 1er Tour
Mardi 25	Assemblée Générale - ADMR - Salle Raymond Quiard - 15h
Vendredi 28	Concert Ronnie CARYL - Le Comité des Fêtes - Pré de la Foire - 20h (voir article)
Dimanche 30	Vide Grenier - Amis des Chaumias - Lussais - toute la journée
Dimanche 30	Journée détente et repas - Les Baladins - Site du château
Lundi 1er MAI	Bourse d'échange Auto-Moto - FC Boutonnais - Complexe Sportif J. Courivaud

Un nouveau commerce

Installée au 4 bis de l'Avenue Louis Proust depuis le 1er février, **Pneuservice 79** est une nouvelle entreprise à Chef-Boutonne. Elle propose **la vente et la pose de pneus** (montage et équilibrage offerts) mais aussi du service rapide en mécanique. Des prix bas seront appliqués tout au long de l'année. Ouvert du lundi au samedi 13h. Tél 09.67.89.02.25. Bienvenue et pleine réussite.

Couleur à la une est distribué tous les deux mois et vous donne rendez-vous au mois de mai 2017. Il peut aussi être consulté sur le site internet communal : www.chef-boutonne.fr

Couleur à la une

N° 52
Mars / Avril 2017



« Nous ne saurons jamais tout ce qu'un sourire est capable de faire »
Mère Teresa

Un point sur les travaux

Tout le monde sait et voit que la mairie et le château sont en travaux.

Les services de la **mairie** ont donc changé d'adresse pendant les travaux, pour laisser place à un vaste chantier. Les démontages des cloisons et sols sont déjà réalisés. Les façades sont piquetées en partie et la première couche de crépi a été déjà réalisée par endroits. En un mot, le chantier suit son cours normalement.



Pour le château, les échafaudages ont été installés à la mi-février sur la tour ronde et les travaux ont débuté. Les nouvelles toilettes et la plateforme élévatrice (pour mettre le rez-de-chaussée en accessibilité) seront installées avant Pâques.

Du nouveau sur internet

Tout le monde connaît le site internet de la commune : www.chef-boutonne.fr
Depuis le 1er mars, un nouveau site communal spécifique est accessible : www.chateau-javarzay.fr

Ce site, comme chacun l'aura compris, sera dédié au château. Il sera plus complet et donnera toutes les informations utiles, sur le musée, l'étang, le parc, la salle de réception, les gîtes...

N'hésitez pas à le « visiter » et à nous faire part de votre avis.

Un nouveau parking en perspective

Le déplacement de la mairie vers le bâtiment à côté de l'Espace Voltonia (ancien trésor public) et l'utilisation définitive, après, de ce même bâtiment pour y créer un pôle enfance jeunesse (halte-garderie, Relais d'Assistantes Maternelles), engendre des besoins supplémentaires en stationnement.

C'est pour cette raison que **la commune va acquérir le jardin** qui se trouve **place du Petit Maure**, à côté du parking réalisé il y a 3 ans. Dans quelques semaines, les garages seront démolis et le jardin sera transformé en parking.

Tout cet espace devra être aménagé de manière qualitative car il constitue un lieu important du centre-ville, mais cette réalisation ne pourra intervenir qu'une fois les travaux dans les bâtiments effectués.

Du changement en perspective

L'an **2017** sera synonyme de changements dans nos services. En effet, **3 départs à la retraite** auront lieu au cours des prochains mois. Tout d'abord, **Robert Fort**, menuisier de l'équipe technique, va quitter la mairie au 30 avril ; **Maryvonne Guillaud**, agent au service ménage, quittera son poste au 30 juin. Puis, ce sera au tour de **Marc Chassin**, responsable des services techniques, qui prendra sa retraite au 31 juillet. Robert Fort et Marc Chassin seront remplacés numériquement pour les mêmes fonctions. En revanche, le Conseil Municipal a décidé de créer 2 postes à mi-temps (17h30) pour remplacer Maryvonne Guillaud.

Le monde associatif Chef-Boutonnais à l'honneur

A l'occasion de 2 cérémonies distinctes et en présence de M. Mazurie, Président du Comité Départemental des Médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif (CDMJSEA), **11 personnes** ont été mises à l'honneur pour leur engagement **bénévole au service des autres et de l'intérêt général**.

Lors de la cérémonie des vœux de la municipalité le 13 janvier, Fabrice Michelet en a profité pour souligner le dynamisme des nombreuses associations Chef-Boutonnaises. M. Micheneau (Foyer Culturel), A. Gerbaud (LAYR), C. Leduc (Marchavec et Secours Catholique), C. Gendraux (Amicale des SP), JLouis Thomas (CAIL), JP.Roy (FCB), M. Richard (Amis du Château et CAIL) et E. Gouinaud (FCB) particulièrement impliqués dans la vie associative sportive et culturelle, ont reçu chacun une **lettre de félicitations** pour leur engagement associatif. Quant à D. Lampert (Ciné-Chef) et F. Daugé (Tennis Club), ils ont reçu chacun un **plateau d'argent** pour leur implication associative Chef-Boutonnaise, lors de la cérémonie départementale du 8 décembre. Puis au nom du Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, M. Serge Beaudoin a reçu la **médaille ministérielle, échelon bronze**, pour son engagement associatif depuis plus de 58 ans et comme président depuis plus de 40 ans. Cette distinction ministérielle est un remerciement pour le travail accompli chaque jour, qui contribue ainsi à dynamiser notre commune. **Félicitations à tous.**



Retrouvez les informations sur le site internet : www.chef-boutonne.fr ou en consultant le profil « Commune de Chef-Boutonne » sur Facebook.